

Genre du véhicule +)	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
Chariot de travail	L I N E R		M k 2	1963	4' 3 6 1		
Caractéristiques "Mk 2" en préfixe au No du châssis.- "LD2" derrière le No du moteur							
			Carburant diesel	Nombre de cylindres 2			
Constructeur du châssis LINER Ltd, Gateshead (GB) - Importateur: Ernst Keller, Zurich							
N° du châssis frappé en haut sur traverse devant transmission + sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à droite, sur couvercle de la pompe à injection, plaquette rivée							
Type du moteur LD2 - bloc-moteur, vertical, à injection directe							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	811 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission	mécanique	Treuil/Cabest.	Longueur 2'550		
Refroidissement	air (turbo)	Nombre vit. avant	3	Crochet rem.	Largeur 1'400		
Entraînement	avant	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'250	Hauteur 1'270		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	20 *)	Voie arrière 1'250	Empattement 1'500		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 6,30/6,35	Porte à faux arr. 730		
Frein à pied mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues avant							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues avant							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	430	430	860	Dimension	6.00 - 16	5.00 - 15	Longueur 1'150
Charge utile	275	85	360	Charge pneu	600	340	Largeur 1'015
Total	705	515	1'220		6 Ply	4 Ply	Hauteur 500/550
Gar. de fabr.	762	824	1'220			Traktor	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes			Porte à faux arr.	
Direction: position à droite - sur roues arrière			Marque du moteur LISTER		C.V. frein 10 BHP		
Alésage		76,2	Course		88,9	C.V. Impôts 4,13	
Forme de la carrosserie		benne basculante					
Nombre de places: total		1	(avant milieu arr.)			Places debout	

Phares: marque	Indlc. de direction
Feux de croisement 2/ permanents	
Feux de position 2/ comb.avec éclairage code	
Phare brouillard	Essuie-glace
Feux arrières 2/ séparés sur traverse, rouges	Avertisseur 1/ cornet
Rélecteurs AV = 2 blancs; AR = 2 rouges ϕ 70	Rétroviseur
Feu stop	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle combiné, à gauche	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 85 bB à 1'800 t/min	

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximum: 20 km/h à 2'000 t/min ou 1'000 t/min au vilebrequin de l'entraînement.
Régulateur: A force centrifuge sur pompe à injection; 1 plomb sur vis de limitation de plein gaz.

- +) Ce véhicule peut être immatriculé comme chariot de travail, dans ce cas il ne peut circuler qu'à vide (à noter dans le permis de circulation).

Ce véhicule peut également être immatriculé comme chariot à moteur (plaque blanche). Dans ce cas, noter la remarque suivante dans le permis de circulation: "Le véhicule doit être chargé de façon à ce que la visibilité du conducteur ne soit pas gênée (art. 73, chiff. 6 OCR)".

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 5.9.63.

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE-TYPE VHC. MOT.

Genre du véhicule +)	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
Chariot de travail	L I N E R		M k 2	1963	4' 3 6 1		
Caractéristiques "Mk 2" en préfixe au No du châssis.- "LD2" derrière le No du moteur							
			Carburant diesel	Nombre de cylindres 2			
Constructeur du châssis LINER Ltd, Gateshead (GB) - Importateur: Ernst Keller, Zurich							
N° du châssis frappé	en haut sur traverse devant transmission + sur plaquette du constructeur						
N° du moteur frappé	à droite, sur couvercle de la pompe à injection, plaquette rivée						
Type du moteur LD2 - bloc-moteur, vertical, à injection directe							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	811 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 2'550		
Refroidissement	air (turbo)	Nombre vit. avant 3		Crochet rem.	Largeur 1'400		
Entraînement	avant	Vitesse en 1"		Vole avant 1'250	Hauteur 1'270		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20 *)		Vole arrière 1'250	Empattement 1'500		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 6,30/6,35	Porte à faux arr. 730		
Frein à pied mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues avant							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues avant							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	430	430	860	Dimension	6.00 - 16	5.00 - 15	Longueur 1'150
Charge utile	275	85	360	Charge pneu	600	340	Largeur 1'015
Total	705	515	1'220		6 Ply	4 Ply	Hauteur 500/550
Gar. de fabr.	762	824	1'220			Traktor	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position à droite - sur roues arrière				Marque du moteur LISTER		C.V. frein 10 BHP	
Alésage 76,2			Course 88,9		C.V. impôts 4,13		
Forme de la carrosserie		benne basculante					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	Indic. de direction
Feux de croisement 2/ permanents	
Feux de position 2/ comb.avec éclairage code	
Phare brouillard	Essuie-glace
Feux arrières 2/ séparés sur traverse, rouges	Avertisseur 1/ cornet
Réfecteurs AV = 2 blancs; AR = 2 rouges ϕ 70	Rétroviseur
Feu stop	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle combiné, à gauche	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 85 bB à 1'800 t/min	

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximum: 20 km/h à 2'000 t/min ou 1'000 t/min au vilebrequin de l'entraînement.
Régulateur: A force centrifuge sur pompe à injection; 1 plomb sur vis de limitation de plein gaz.

- +) Ce véhicule peut être immatriculé comme chariot de travail, dans ce cas il ne peut circuler qu'à vide (à noter dans le permis de circulation).
Ce véhicule peut également être immatriculé comme chariot à moteur (plaque blanche). Dans ce cas, noter la remarque suivante dans le permis de circulation: "Le véhicule doit être chargé de façon à ce que la visibilité du conducteur ne soit pas gênée (art. 73, chiff. 6 OCR)".

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 5.9.63.

La Commission d'expertise-type